

Assemblée générale



Samedi 23 mars 2019 à Couffouleux

Salle des aînés – 10h00

RAPPORT MORAL présenté par Philippe Bourgoin, président

Bonjour à tous,

J'ouvre aujourd'hui ma septième assemblée générale, une certaine routine s'installe, je vous prie donc, d'ores et déjà, d'excuser quelques redites... Les années passent... et se ressemblent... ou pas, cela dépend. Mais le fil conducteur d'une AG et les préoccupations d'un président d'association restent les mêmes.

Je voudrais maintenant remercier toutes les personnes présentes. L'assemblée générale est un moment important pour une association. Il me semble essentiel que le public de ces réunions soit le plus représentatif possible de l'ensemble des adhérents, afin que chacun puisse s'informer, poser des questions, participer aux échanges et ainsi mieux saisir la MJC dans son ensemble. Un remerciement particulier à nos représentants municipaux ainsi qu'à nos présidentes de fédérations.

Cet exercice du rapport moral est chaque année intéressant. Il me permet de prendre du recul sur l'année écoulée, d'en identifier les points forts et les points faibles. C'est aussi l'occasion d'évaluer mes propres motivations à poursuivre le travail... Il s'agit donc d'une analyse sincère et personnelle, faite en mon nom, sans éluder, bien sûr, les autres administrateurs, essentiels dans la bonne marche de l'association.

Nos objectifs généraux, que je vous laisse lire à l'écran, font référence aux valeurs de tout mouvement d'éducation populaire :

- créer du **lien social**, le maintenir, le développer, favoriser le **développement personnel** : savoirs, savoir-faire, culture...
- accompagner les **jeunes** dans l'expression de leur **citoyenneté** et leur **épanouissement personnel**,
- participer à l'**animation locale**, rapprocher les populations et les générations.

Adhérer à la MJC, c'est adhérer à ces valeurs qui doivent être partagées et vécues dans tous nos ateliers, activités et événements.

Le respect de cette recommandation, qui semble évidente, n'est pas si simple à évaluer. Les adhérents, sont souvent attirés, avant tout, par l'activité, sans obligatoirement penser aux valeurs sociales et éducatives qui peuvent s'y exprimer. **Nous avons donc besoin de nos intervenants**, bénévoles ou rémunérés, pour les mettre en avant et les faire vivre. Nous pouvons encore, je pense, faire des progrès dans ce sens.

La **charte des adhérents** rédigée en 2015 et distribuée à tous au moment de l'adhésion, est aussi née de ce constat. La MJC peut être parfois perçue comme un simple prestataire de services, voire comme un « service municipal ». Nous devons continuer de travailler avec les intervenants et de communiquer avec les adhérents dans ce sens : **Ils ne sont pas des « clients » mais bien des membres de notre association, de notre « maison » !**

C'est uniquement dans ce cadre et dans cet esprit qu'il me semble intéressant de mener nos actions qui se répartissent en trois grands domaines :

L'animation locale sera développée plus loin. Il est essentiel qu'elle soit maintenue, voire développée. L'organisation de la parade de printemps, par exemple, réunit, depuis douze ans, jeunes et moins jeunes dans un projet fédérateur qui a toujours beaucoup de succès. Nous avons décidé, pour 2019, de marquer une pause dans l'organisation de cette parade qui sera remplacée par trois événements proposés au fil de l'année.

Il demeure important, à mes yeux, que la MJC soit bien présente dans l'animation des deux communes, seule ou en partenariat avec d'autres associations, mais nous devons rester toujours réalistes quant à nos forces vives de bénévoles.

Il faut noter à ce sujet l'investissement croissant de nos jeunes, boostés par l'équipe d'animation, et parfois de leurs parents, dans cette animation locale, soit dans des événements MJC, soit en partenariat avec d'autres associations. Joris nous en parlera tout à l'heure. C'est un axe de développement intéressant qu'il nous faudra garder en tête.

A noter aussi, l'organisation de ces **mini conférences** en histoire de l'art, que nous avons lancées fin 2018 et qui plaisent bien. Cette démarche est à approfondir.

Les clubs d'activité seront détaillés dans la partie suivante. Comme je l'ai déjà dit, le vivre ensemble et le bien-être passent avant l'expertise dans tel ou tel domaine, ce qui n'empêche pas d'y apprendre et d'y progresser, bien sûr. Je suis très satisfait de constater **qu'un tiers d'entre eux sont encore assurés par des bénévoles**, dans l'esprit de l'éducation populaire et du partage de savoirs.

Nous restons toujours très attentifs aux **activités destinées aux plus jeunes**. Le théâtre, le cirque, la zumba, la guitare, les arts plastiques, parcours et mouvements, l'éveil musical, accueillent plusieurs dizaines d'enfants et d'adolescents. Mais je pense que nous pourrions diversifier un peu plus ces activités enfants.

L'Action jeunes a poursuivi son **développement** lancé depuis 2016, sous la responsabilité de Joris Rabbe, animateur jeunesse FR, efficacement épaulé par Béatrice Pagnard. Joris vous présentera tout à l'heure leurs activités mais je peux déjà vous exprimer ma **grande satisfaction pour le travail accompli**, tant sur le quantitatif, avec un effectif de jeunes qui se maintient au plus haut, compte tenu du nombre d'animateurs recrutés, que sur le qualitatif. Les partenariats avec les conseils municipaux de jeunes et le collège Gambetta sont également à noter. Cette **action-jeunes**, est gérée depuis maintenant neuf ans par la MJC. Elle est installée dans nos locaux de l'Orangerie qui sont mis à notre disposition par la mairie de Rabastens. J'en profite pour **remercier la municipalité** pour le **prêt de ce bel endroit** qui offre de nombreuses possibilités d'activités, intérieures et extérieures.

Sur le plan administratif, depuis le transfert de la compétence jeunesse à l'agglomération Gaillac-Graulhet, **2018 a été, pour notre action jeunes, la première année complète vécue sous l'égide de l'agglomération.**

Nous prenons notre vitesse de croisière, la demande de subvention 2019 est déposée, et une convention a été établie pour les trois prochaines années.

J'en fais **un bilan contrasté**,

- ❑ positif sur les nouveaux interlocuteurs, techniciens (Mme Schöfeld et M. Favot) et élu (M. Gourmanel) qui nous ont toujours suivis et conseillés,
- ❑ positif également quant à la nouvelle dynamique territoriale qui a impulsé notre rapprochement avec les autres MJC, accompagnés par la FR et la FD MJC,
- ❑ mais négatif et même très déçu quant à la non-prise en compte de notre demande de moyens adéquats pour poursuivre le développement amorcé, malgré, pourtant, le soutien affirmé et réaffirmé de nos élus de proximité siégeant au niveau communautaire.

Sur le plan pédagogique, le développement de cette **action-jeunes** est guidé par notre **projet éducatif**, que nous venons de mettre à jour. Ce document, validé par le conseil d'administration, se décline selon quatre axes : il s'agit de permettre aux jeunes :

- ❑ de faire **l'apprentissage du vivre ensemble** en valorisant les différentes formes de mixité sociale et culturelle ;
- ❑ de développer leur **autonomie** et leur sens des **responsabilités** dans une dimension **citoyenne** ;
- ❑ de **s'engager** et de **coopérer** dans le cadre de projets collectifs qui participent notamment à la vie socioculturelle de leur commune et de leur espace de vie quotidienne ;
- ❑ **d'exprimer leurs idées**, tout en restant à **l'écoute des autres**, et en tenant compte de la diversité des points de vue.

La mise à jour que nous venons de réaliser n'a pas, bien évidemment, remis en cause ces grands objectifs, nous avons établi des liens avec le **projet éducatif communautaire**, récemment publié. Nous avons également travaillé sur la déclinaison de ces objectifs en **actions concrètes**, en demeurant réalistes sur leur faisabilité et nous donnant quelques priorités. Ce projet éducatif est un **guide** pour notre équipe d'animation et une base de référence pour la **commission jeunesse** du CA.

L'action-jeunes est au cœur de notre mission. Elle rassemble autour d'elle le conseil d'administration, les fédérations, les élus municipaux.... mais aussi nos partenaires et autres acteurs du milieu éducatif : parents, enseignants, autres structures d'accueil et associations...

Je voudrais enfin faire un point sur nos outils de **communication**.

Notre **site Internet**, www.mjcrabastenscouffouleux.fr, créé et animé par Béatrice Pagnard, donne, je pense, une image moderne de la MJC, avec de jolis visuels et une présentation dynamique. Les internautes y trouvent toutes les informations pratiques.

Mais Béatrice ne peut pas y consacrer tout le temps qu'elle souhaiterait pour les volets événements et mémoire de l'association : réunir quelques images, rédiger un petit article après chaque événement ou temps fort de l'association...

D'autres **espaces numériques** fonctionnent de mieux en mieux, sur Facebook :

Pour la MJC, en général : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100009352173698&fref=ts>

Pour l'action-jeunes :

https://www.facebook.com/mjc.rabastenscouffouleux?fref=pb&hc_location=friends_tab&pnref=friends.all

Nous continuons bien sûr d'utiliser les **autres modes de communication** : la **plaquette** de début de saison, le **forum** des associations de septembre à Rabastens, la **presse**, les **affichagees**, les **informations municipales**, ainsi que les **lettres d'actualités** mensuelles, par mailing, gérées par Béatrice et Yves.

Nous avons en revanche essayé de **réduire les contacts téléphoniques**, trop chronophages. Le numéro a été supprimé de la plaquette, nous invitons les gens à **se déplacer** ou nous **écrire par courriel**. Nous n'avons pas les moyens de faire plus pour répondre aux besoins de la population locale.

Nos activités nécessitent des **locaux**. Nous avons sur ce plan le **soutien des municipalités** que je remercie. La MJC dispose, à Rabastens, de l'Orangerie bien sûr et de l'annexe, ainsi que de créneaux dans le planning du grand dojo. A Couffouleux, nous utilisons régulièrement les salles Mandela et Guerdavid, ainsi que le gymnase.

Nous bénéficions également d'un soutien financier de nos deux mairies, pour le fonctionnement de la MJC, nous le verrons dans le rapport financier. La mairie de Grazac nous a aussi versé une aide complémentaire, comme M. Gourmanel l'avait évoqué lors d'un CA.

J'en remercie bien évidemment leurs conseils municipaux mais je voudrais néanmoins, en profiter pour exprimer un regret. Ces subventions étaient, jusqu'à 2018, intégrées dans la **convention, mutualisée** sur les deux communes, signée en octobre 2016. Cette convention a pris fin avec le passage de la compétence jeunesse à l'agglomération mais **aucune ne l'a remplacée** pour ce qui concerne le fonctionnement global de la MJC.

Ne pourrions-nous pas réfléchir ensemble à la rédaction d'une nouvelle convention, hors action jeunes, avec nos deux municipalités ?

Les **partenariats existants** avec **des associations** : Léo Lagrange (Festival du court métrage) ; Compagnie du Morse (Temps des Mômes), Bouge Ton Tarn (Festival Unisens) continuent de vivre. D'autres ont vu le jour plus récemment : le Rabasteam (St Patrick), l'AARR, le SEL-Les Raisins.

Je pense que la MJC doit être présente aux côtés d'associations qui partagent ses valeurs mais il faut aussi rester **lucides sur nos réelles forces**, privilégier des **événements spécifiques MJC**, la nôtre mais aussi celles de notre réseau. Il est nécessaire de nous donner des **priorités** pour ne pas nous disperser.

Je voudrais signaler aussi le soutien de **nos deux fédérations**, départementale (conseils et subventions sur projets) et régionale (recrutement, accompagnement de projets et formation).

Ce rapport touche à sa fin, je tiens à remercier tous ceux sans qui rien ne serait possible.

Les **animateurs** de l'action jeunes, les **membres du bureau**, dont vous verrez les noms tout à l'heure. J'ai pu compter sur eux tout au long de cette année. Les autres **administrateurs du CA**, sur qui je peux compter aussi, chacun jouant un rôle dans ce travail d'équipe. Les **intervenants(es)**, qui sont, au sein de chaque activité, porteurs de notre projet. **Bénévoles** ou **professionnels**, ils sont tous engagés à nos côtés.

Les fidèles auditeurs de nos assemblées générales se souviennent sûrement que j'avais terminé mon rapport de l'an dernier par l'énoncé de **quelques inquiétudes** concernant l'augmentation de la charge de travail des administrateurs pour les clubs d'activité et le fonctionnement hors action-jeunes. Tout reste vrai un an après. Nous avons toujours des difficultés à gérer :

Les **inscriptions**, l'établissement des **conventions**, des **contrats** de travail, les rémunérations, l'équilibre financier des clubs...

Les **contacts avec les adhérents** : accueil physique, mails, téléphone et **problèmes à résoudre**... Sur un volume de 430 adhérents, on constate de plus en plus l'attente d'un « service » que nous n'avons pas les moyens ou le temps d'assurer.

Les contacts et les **échanges d'informations avec les intervenants et leurs élèves**, dispersés dans différentes salles. L'implication dans la dynamique fédérale des MJC (hors action jeunes).

L'organisation des événements : recrutements, devis, réservations, contacts avec les écoles, bricolage...

Toutes ces tâches deviennent pesantes pour les membres du bureau et pour le président vers qui tout converge...

Nous avons toujours l'impression de parer au plus pressé, trop souvent dans l'urgence....

Il existe un vrai risque de lassitude des membres du CA.

Il faut pourtant avoir conscience que le fonctionnement des ateliers bénéficie à **350 adhérents**, à qui nous proposons **2 160 heures d'activités** sur l'année (60 heures par semaine), pour un budget de **88 000 €** (autofinancés en grande partie par les **cotisations** des adhérents).

Nous n'avons pour gérer ce fonctionnement que **0,34 ETP professionnel** (Béatrice Pagnard : communication, coordination...). Tout le reste est assuré par le bureau !

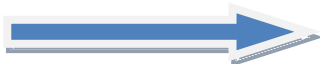
J'invite, comme chaque année, les personnes qui aimeraient participer à la vie de la MJC, un peu, beaucoup, ponctuellement ou durablement... à **nous rejoindre pour apporter leurs idées, leurs compétences** et partager de beaux moments... Pour finir sur une note positive, qui n'efface pas totalement mes inquiétudes, je vous annonce d'ores et déjà que cet appel à candidature a porté quelques fruits !

Un **nouveau conseil d'administration** sera élu aujourd'hui, il poursuivra son travail, soutenu et accompagné, je le sais, par les municipalités, nos fédérations et l'agglomération, pour ce qui la concerne. Mais il lui faudra néanmoins avancer sur ces questions et trouver les solutions pour garder courage et persévérance... jusqu'à la prochaine AG !

Je vous remercie de votre attention.

Le Président, Philippe Bourgoïn, le 23 mars 2019

VOTE DU RAPPORT MORAL



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ (saison 2017-18) présenté par Philippe Bourgoïn

La MJC de Rabastens/Couffouleux a clôturé sa saison 2017/2018 avec **427 adhérents** (juin 2018).

La saison, démarrée, en septembre, montre, à 20 adhérents près, une certaine stabilité, comme c'est d'ailleurs le cas depuis quelques années.

Cette donnée n'est pas essentielle, notre objectif n'est pas d'accumuler à tout prix des adhésions. Comme cela a été dit dans le rapport moral, notre MJC évolue, reste ouverte à de nouvelles activités et à l'écoute de ses membres, mais en restant néanmoins concentrée sur ses valeurs et sur l'action-jeunes.

Le bilan qui suit va nous permettre de rappeler la liste des personnes investies dans cette association. Nous ferons ensuite le point sur l'ensemble des activités proposées par la MJC : les clubs, l'action-jeunes, les animations, sans oublier les adhérents qui sont au cœur de nos actions.

Qui fait fonctionner la MJC ? Le Conseil d'Administration

Les membres de droit

- M. Pierre Verdier, maire de Rabastens ; Mme Marie-Martine Maniago, conseillère municipale
- M. Olivier Damez, maire de Couffouleux ; Mme Gisèle Pagès, conseillère municipale
- Mme Sylvie Barberan, présidente de la fédération régionale des MJC
- Mme Paulette Durigon, présidente de la fédération départementale des MJC.

Les membres élus

Les membres du bureau

- M. Philippe Bourgoïn, président
- Mme Raymonde Bouygues, vice-présidente
- M. Yves Blanc, trésorier
- Mme Valérie Braun, secrétaire
- Mme Monique Dauzats, secrétaire adjointe

Les autres membres élus

- Mme Anne-Marie Borderies
- Mme Véronique Bourgoïn
- Mme Marie Bruere
- Mme Brigitte Duhamel
- Mme Marie Hubert

Le tiers sortant

- M. Yves Blanc
- Mme Raymonde Bouygues
- Mme Monique Dauzats

Quelques précisions sur notre fonctionnement administratif.

Le **Conseil d'Administration** se réunit au moins trois fois par an pour :

- débattre de la **politique générale de la MJC** : financements, recrutements, adéquation avec les projets associatif et éducatif...
- recueillir des **informations** des différentes commissions, prendre des **décisions**, valider les **propositions** des commissions, leur renouveler sa confiance...
- **réfléchir** aux projets, au fonctionnement des activités, à la création d'activités nouvelles, à l'organisation des manifestations.

Le **bureau** représente la « permanence quotidienne » de la MJC. Il se réunit régulièrement pour mettre en œuvre les projets et les décisions du conseil d'administration. Les animateurs de l'action-jeunes, sont également invités aux réunions du conseil d'administration et du bureau, lorsque des sujets les concernent.

D'autres réunions de type « **commission** » ou « **bureau élargi** », ont lieu assez souvent pour traiter des points particuliers.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

Renouvellement du tiers sortant :

Yves Blanc, Raymonde Bouygues et Monique Dauzats se représentent.

Propositions de candidatures

- Christine Ripoll-Vidal
- Jean-Pierre Vidal
- Romain Garelli

MISE AUX VOIX DE L'ASSEMBLÉE

Réélection, à l'unanimité, du tiers sortant et élection des trois nouveaux arrivants.

> Le nouveau conseil d'administration est donc composé des personnes suivantes (ordre alphabétique) :

M. Yves Blanc, Mme Anne-Marie Borderies, M. Philippe Bourgoïn, Mme Véronique Bourgoïn, Mme Raymonde Bouygues, Mme Valérie Braun, Mme Marie Bruere, Mme Monique Dauzats, Mme Brigitte Duhamel, M. Romain Garelli, Mme Marie Hubert, Mme Christine Ripoll Vidal, M. Jean-Pierre Vidal.

L'élection du nouveau bureau aura lieu très rapidement, lors du premier conseil d'administration.

SUITE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Que propose la MJC ?

Une MJC n'a pas vocation à se centrer sur une action mais au contraire à s'investir dans des domaines d'activités variés. Ce sont les **clubs d'activités**, **l'action jeunes** et **l'animation locale**.

Le premier axe de notre **projet associatif** concerne justement cette **dynamique interne** qui doit permettre à ces trois axes de la MJC de se compléter, de communiquer entre eux et d'éviter ainsi un cloisonnement entre les actions de l'association et ses adhérents. C'est un travail de communication et de coordination, que nous n'avons pas toujours le temps de bien faire (voir rapport moral).

Premier pôle d'activité : les clubs, qui doivent encourager **l'initiative**, la **prise de responsabilité**, la **convivialité** et la **solidarité**.

Un classement par catégories (rappel : il s'agit de la saison 2017-2018 qui s'est terminée en juin dernier) :

La danse : zumba (adultes et enfants/adolescents).

La musique : la chorale adultes, la guitare (enfants, adolescents et adultes), l'éveil vocal et corporel, le studio de musique.

L'expression : le théâtre (adolescents), la conversation anglaise (adultes), la langue des signes, l'occitan.

Le partage de savoirs : l'informatique, la photographie numérique, la généalogie.

Les loisirs créatifs : la peinture, sur porcelaine et sur soie, les travaux d'aiguilles, et l'encadrement.

Le sport et la détente : le yoga (adultes et enfants/ados), le cirque (enfants), le body fight, l'éveil gymnique, la gym kids, yoga (enfant/ados).

La liste des animateurs 2017 – 2018

J'aime, chaque année, montrer cette répartition et ce pour deux raisons. Il met en évidence la place occupée par nos animateurs bénévoles, comme je l'évoquais dans mon rapport moral, au cœur de notre esprit et de nos valeurs. Mais il montre également que notre MJC est employeur d'animateurs professionnels.

Bénévoles	Rémunérés
Généalogie : Pierre Palayzi	Yoga : Muriel Boursin
Encadrement : Marie-Lou Palayzi	Yoga enfants : Ariela Hodgson
Peinture sur porcelaine : Annie Bourdet et Monique Pierrat	Cirque : Cécile Costa (rémunérée)
Peinture sur soie : Raymonde Bouygues et Sylvette Toulze	Body fight : Ivan Moya
Travaux d'aiguilles : Sylvette Toulze	Théâtre : Anne Colin
Informatique : Michel Borot	Conversation anglaise : Tim Hewett
Photographie numérique : Jean-Pierre Vidal	Occitan : Muriel Vernières
	Eveil vocal et corporel : Sonia Bouffieux
	Chorale : Maryk Choley Asquith
	Guitare : Hervé Rens
	Zumba : Carine Llorden

Qui sont les adhérents de la MJC ? (Voir les diagrammes en annexe)

Le nombre d'adhérents reste stable.

Comme chaque année, on remarque un taux de renouvellements de plus de 50 %

Cette année encore, la part des femmes dans notre association reste majoritaire l'écart s'est même un peu creusé L'explication réside peut-être dans le type d'ateliers proposés. Ce déséquilibre est malheureusement également observable dans le conseil d'administration où nous ne sommes que deux...

La part des jeunes de moins de 19 ans reste stable, autour de la moitié. Les personnes en âge d'être en activité professionnelle représentent environ un quart des adhérents. On observe un léger vieillissement de nos adhérents, avec les plus de 60 ans qui montent à 24 %.

Nous sommes donc très satisfaits de la place que tiennent les jeunes dans notre structure, mais aussi du mélange des générations.

Concernant l'origine géographique des adhérents, les Rabastinois passent légèrement au-dessus de la moitié de l'effectif. La représentation des Couffoulésiens est stable autour de 19 % et notre MJC continue d'attirer une proportion non négligeable des habitants de communes plus ou moins proches (28 %). Nous continuons à réfléchir pour faire évoluer nos ateliers et l'offre que nous pouvons proposer à nos adhérents. La MJC a la volonté d'offrir l'accès aux loisirs à toute la population, car nous pensons que la culture, tout comme les loisirs en général, contribuent à préserver un équilibre personnel et, par là même, favorisent une meilleure insertion sociale et professionnelle. La diversité et l'ouverture à tous sont des critères prioritaires.

Néanmoins, nos choix doivent se faire en tenant compte des salles à notre disposition, des activités proposées par les autres associations et du coût financier que cela peut engendrer, lorsque les animateurs ne sont pas des bénévoles. Cette réflexion rejoint les priorités évoquées dans mon rapport moral et l'équilibre à trouver entre nos trois pôles d'activité.

Deuxième pôle d'activité : l'animation locale

Cette partie de notre activité n'est pas des moindres, du fait, d'une part, de sa portée sur la vie locale et en raison, d'autre part, de la très forte mobilisation qu'elle demande aux membres du CA et aux bénévoles. Pour ces animations, la MJC est rarement seule, elle peut être soit organisatrice et/ou coordonnatrice, soit partenaire.

En tant qu'organisatrice et/ou coorganisatrice, la MJC a proposé :

- **La Parade de Printemps** s'est déroulée le 27 mai 2018, sur le thème du Moyen Age, dans le cadre des festivités pour la commémoration des 700 ans de Notre Dame du Bourg, après avoir dû repousser la date de deux semaines pour des raisons météo. Comme l'année précédente, les classes de Rabastens et les deux crèches, ainsi que les résidents des Terrasses du Tarn, avaient effectué le travail de préparation, avec l'appui de Mika Lopez, plasticienne de l'association Volubilo, et la mobilisation d'un groupe dynamique de bénévoles et bricoleurs. Le défilé était réussi mais les participants moins nombreux, reflet, peut-être d'une moindre participation des classes, avec plusieurs désistements qui ont contraint les bricoleurs à fabriquer eux-mêmes village et château pour compléter les chars.
- **Des concerts** de notre chorale des Escoussières.
- **L'expo vente**, fin mai, à la Halle : des productions de nos ateliers de loisirs créatifs, de peinture sur soie et sur porcelaine.
- **Les portes ouvertes de juin 2018 :**
 - **Avec des représentations :**
 - de l'atelier cirque ;
 - des ateliers théâtre : l'atelier des « 12/17 ans » (dans le cadre de du festival « Le temps des Mômes ») ;
 - de l'atelier zumba enfants.
 - de la chorale...
 - **Et des expositions :**
 - photo numérique,

- peinture sur soie,
 - peinture sur porcelaine,
 - encadrement,
 - généalogie.
- La MJC a aussi participé, bien sûr, au **Forum des Associations** organisé en septembre 2018, par la mairie de Rabastens sur les promenades. Cette journée permet au public de rencontrer les associations qui existent sur le territoire. C'est donc pour la MJC l'occasion de mieux se faire connaître.
 - **Octobre Rose** : Nos jeunes se sont investis dans la préparation de cet événement proposé par la municipalité de Rabastens : des centaines de mètres de décoration sur les promenades !
 - **Le Téléthon** de décembre 2018 : Notre MJC était présente aux côtés de nombreuses associations. Grâce à la mobilisation des habitants de nos deux communes, 5 838 € ont été récoltés.

Nous attachons toujours beaucoup d'importance à ces animations mais elles restent dépendantes d'une forte mobilisation des bénévoles et d'un soutien important de la part de nos partenaires. Toutes ces forces doivent rester mobilisées pour qu'elles perdurent...

Troisième pôle d'activité : l'action-jeunes, présentée par Joris Rabbe, responsable action jeunes, avec un support visuel projeté au public. Ce diaporama avait été en partie réalisé par Maeva Muratet, adhérente de l'action jeunes.

Vous connaissez certainement le jeu « *Hippoglouton* » dont le but est de faire avaler à des hippopotames le maximum de billes de différentes couleurs. Loin de moi l'idée de comparer nos ados à des hippopotames, mais gardez cette image en tête pour la suite de mes propos.

L'adolescence est une partie charnière dans nos vies. Cette période est une phase de construction de l'identité, une période où l'individu doit élaborer ses premiers choix.

Comme je l'ai souvent dit à de nombreux parents, qui sont de plus en plus présents à la MJC, la construction de l'identité se fait avec la rencontre de l'environnement qui nous entoure. Ce cheminement se fait différemment selon l'endroit où l'on est éduqué, où l'on vit. Elle est en constante évolution du fait qu'elle nécessite un apprentissage perpétuel selon l'endroit où l'on se trouve. Ne me demandez pas une définition exacte et précise. C'est un peu difficile je pense, mais je suis certain que dans une société individualiste, la construction de l'identité ne se fait pas de la même façon que dans une société basée sur la collectivité... et quand on parle de collectif, comment ne pas citer les MJC ...

Nous parlons souvent à juste titre dans nos écrits de que nous « *construisons les citoyens de demain* ».

A la MJC de Rabastens Couffouleux, cette idée a du sens et se traduit comme filigrane sur toute nos actions...je dis bien toutes. On explique souvent aux jeunes animateurs que l'activité est juste un support. Prenons l'exemple d'un simple match de foot. Pour de nombreuses personnes, il s'agit juste d'un match de foot où le rôle de l'animateur est de poser le ballon et de veiller au bon déroulement de l'activité. C'est bien cette vision passéiste de notre métier que nous bousculons aujourd'hui dans notre MJC. A travers ce match de foot, l'animateur, qui a bien pris conscience de son rôle éducatif, verra une merveilleuse possibilité de travailler le vivre ensemble, la responsabilisation...

Souvenez-vous du début de mes propos avec cette bizarrerie d'*hippoglouton*. Nôtre rôle d'animateur socioculturel est d'apporter justement des « billes » aux nombreux adolescents qui ouvrent la porte de l'orangerie. A eux de prendre inconsciemment ces billes ou de les laisser. Dans le jeu d'*hippoglouton*, les billes ont des couleurs différentes... chez nous aussi. On en distingue de plusieurs styles... et à chacun de faire sa sélection. Je vous propose de lister les nombreuses activités menées au fil de l'année, en nous référant à ces « billes ».

On donne la bille de la **responsabilisation** :

- Ambassadeurs
- Chantier loisirs jeunes CAF
 - St Patrick
 - Parcours ornitho de la Petite Suisse, à Couffouleux
 - Octobre Rose : décoration des promenades de Rabastens et sensibilisation à l'action.

- Animation locale
 - Parade de Printemps
 - Festival « La parole est à la jeunesse »
 - Festival Unisens
 - Festival Skate Graff
 - Notre-Dame du bourg en « 3D »
 - Halloween

On donne la bille du **vivre ensemble**

- Accueil de loisirs mercredis et vacances + soirées > 11 700 heures jeunes pour l'année 2018

On donne la bille de l'**ouverture**, de la **découverte**

- Les séjours (ski en Espagne + Quillan + Soulac)
- L'accès aux loisirs (les sorties « conso » + concert & expositions)
- Rencontres avec les autres structures (MJC Gaillac, St Sulpice, Puylaurens et Graulhet + service jeunesse de St Juery)

On donne la bille de la **confiance en soi**, de la **confiance aux autres**

- Pédagogie familiale à la MJC
- Pédagogie bienveillante et de confiance
- Dispositif Clas

On donne la **bille en or**

- MJC dynamique avec un fort soutien du CA et du bureau.
- Une équipe jeunesse diplômée, investie et renforcée par des vacataires de qualité (on peut rajouter les parents bénévoles et Marion (bénévole Clas)
- Confiance pédagogique de la part de l'agglomération, des mairies de Rabastens, Couffouleux et Grazac
- MJC impliquée dans son réseau départemental et régional

Deux jeunes adhérentes de l'action jeunes et membres des Ambassadeurs ont pris la parole pour raconter des souvenirs marquants pour elles sur leurs différentes expériences à la MJC.

Le président remercie Joris pour cette présentation et les jeunes présentes pour leur investissement.

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1/ Parole au vérificateur aux comptes

M. Martel ne pouvait être présent aujourd'hui pour des raisons familiales,. Il m'a adressé ce courrier.

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui m'a été confié lors de la dernière assemblée générale, j'ai procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de la MJC de Rabastens Couffouleux, pour l'exercice 2018.

Je rappelle que je suis extérieur à la MJC et totalement indépendant et que je ne suis pas chargé de vérifier l'opportunité de la dépense mais sa sincérité et sa régularité.

J'ai procédé par sondages et non par vérification de toutes les opérations, l'objectif étant d'obtenir l'assurance raisonnable qu'aucune anomalie significative ne figure dans les comptes.

J'ai donc constaté que le bilan, ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité et la présence des pièces justificatives, pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge aux responsables.

Remerciements du président à M. Martel qui est d'accord pour renouveler son mandat de vérificateur pour la prochaine AG.

Pas de question de l'assemblée > Renouvellement acté.

2/ Projection et présentation des graphiques et tableaux placés en annexe, par Yves Blanc, trésorier.

Concernant les documents comptables, **M. Denis Ténégal**, premier adjoint au maire de Couffouleux, s'interroge sur la ligne « subvention parade » du budget prévisionnel, alors que cette parade n'aura pas lieu.

Le président lui répond qu'il s'agit effectivement d'une erreur d'appellation mais qu'une subvention équivalente est demandée pour assurer trois animations locales qui « remplaceront la para de printemps, au fil de l'année 2019.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER et AFFECTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT



ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ

QUELQUES PRISES DE PAROLE POUR CONCLURE

Intervention de Mme Paulette DURIGON, présidente de la Fédération départementale des MJC

Mme Durigon note la sincérité et la lucidité du rapport moral et apprécie la confiance entre la MJC et les deux communes. Elle salue la présentation réalisée par Philippe et Joris.

Elle reconnaît l'investissement des animateurs et leur implication dans la construction des jeunes.

Elle félicite la MJC de Rabastens Couffouleux dans le réseau des MJC, en mettant particulièrement l'accent sur le projet théâtral « Odyssée 3.0 ».

Elle réaffirme enfin le souhait de la fédération départementale de continuer à soutenir cette MJC.

Intervention de Mme Sylvie Barberan, présidente de la fédération régionale des MJC

Mme Barberan a particulièrement apprécié l'introduction du président qui, dans son rapport moral, n'hésite pas à « mouiller sa chemise ». Il y transparait une volonté militante que le président souhaite faire partager à son équipe, pour animer son CA.

Elle félicite les bénévoles pour leur investissement, mais se pose aussi la question de son évolution : quelle sécurité financière ?...

Il faut réussir à consolider les acquis, tout en sachant que les mairies font ce qu'elles peuvent au niveau des aides financières.

A propos du passage de la convention à la Communauté d'agglo, il ne faut pas oublier que les mairies sont toujours partie prenante des décisions financière et qu'elles continuent de verser les fonds nécessaires.

Mme Barberan rappelle la force du réseau, accompagnée des deux fédérations.

Elle salue l'investissement de Béatrice dans sa formation et la MJC qui a pu l'épauler dans cette démarche.

Elle rappelle enfin en quelques mots la présentation du projet Bazar 2019 qui se déroulera fin avril sur notre territoire

Intervention de Denis TENEGAL, premier adjoint au maire de Couffoulex

M. Ténégal excuse l'absence d'Olivier DAMEZ, maire de Couffoulex.

Il rappelle le soutien de la mairie par les salles prêtées à la MJC.

Il précise que la création d'une nouvelle convention lui semble peu probable mais souhaite rassurer la MJC sur le soutien financier que la commune de Couffoulex pourra néanmoins apporter aux projets de la MJC.

Il remercie enfin également l'engagement des bénévoles et des salariés de la MJC.

Intervention de Marie-Martine Maniago, conseillère municipale de Rabastens

Mme Maniago excuse l'absence de Pierre Verdier, maire de Rabastens

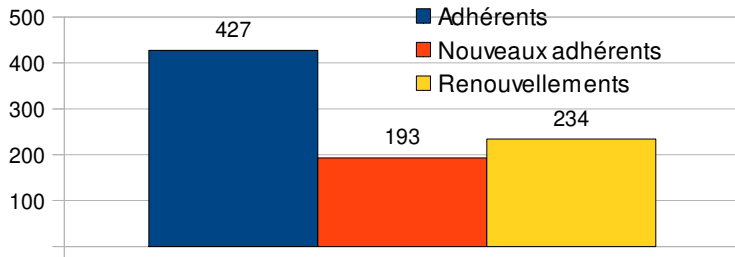
Elle partage tout ce qui a été dit dans les précédentes interventions et félicite encore l'implication des animateurs de l'Action Jeunes.

Le président remercie tous les intervenants et invite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

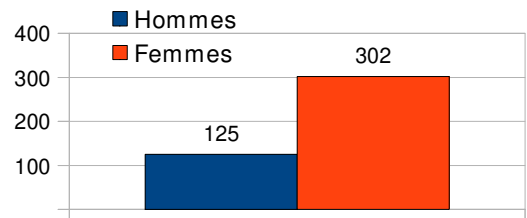
Clôture de l'assemblée à 12h15.

ANNEXES

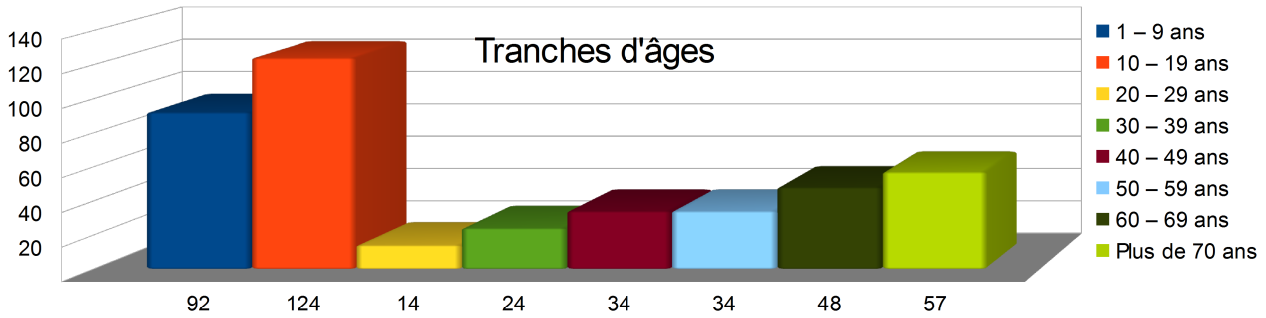
Saison 2017 2018



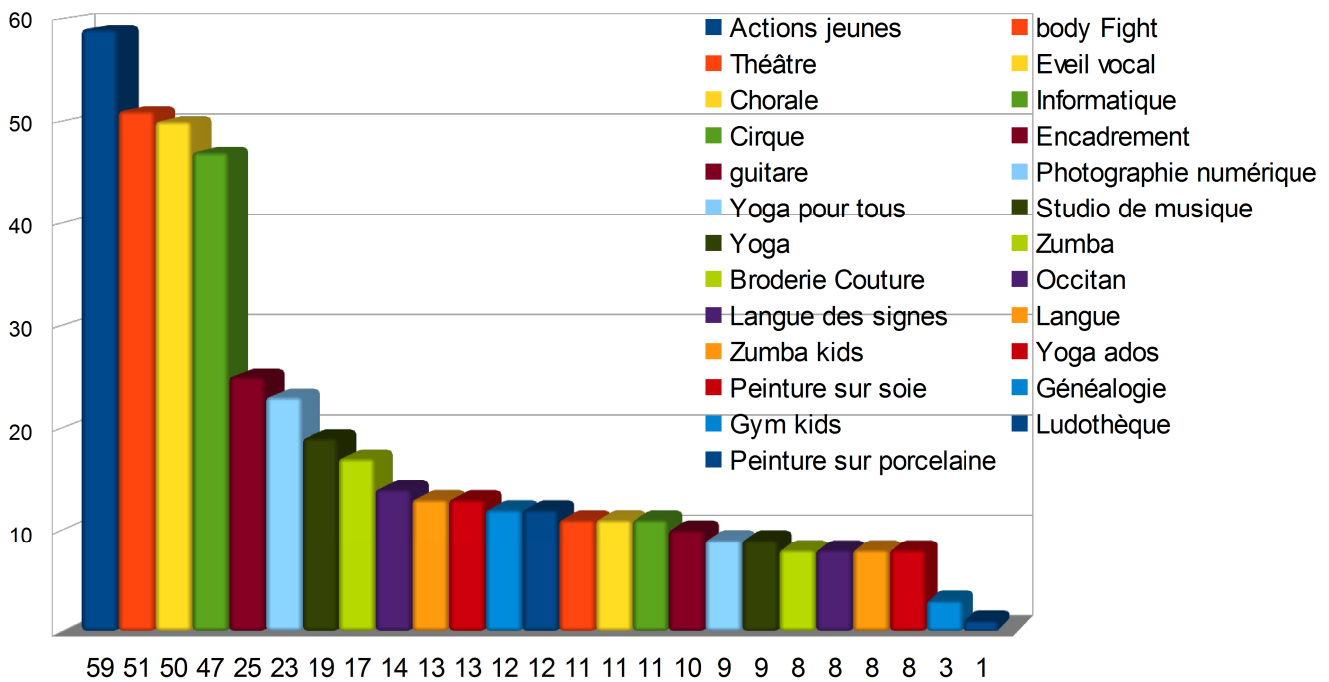
Adhésions saison 2017 / 2018



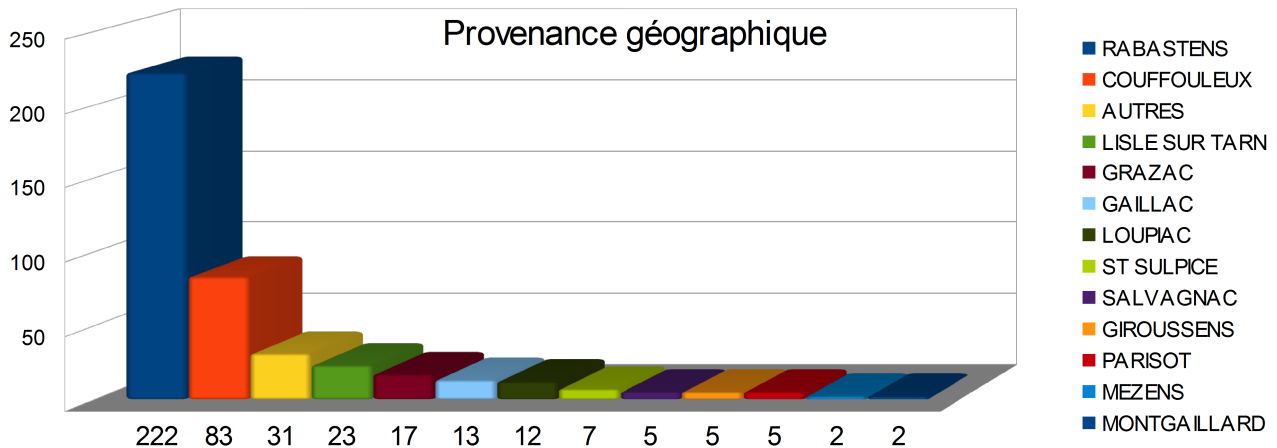
Répartition par sexe



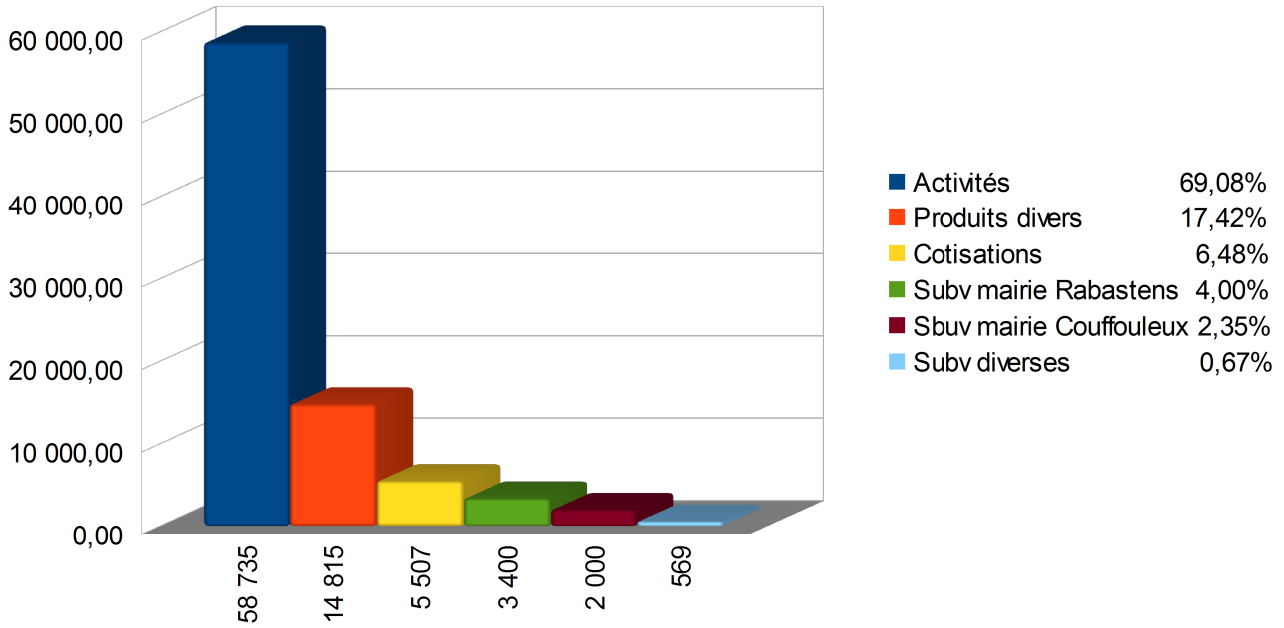
Activités



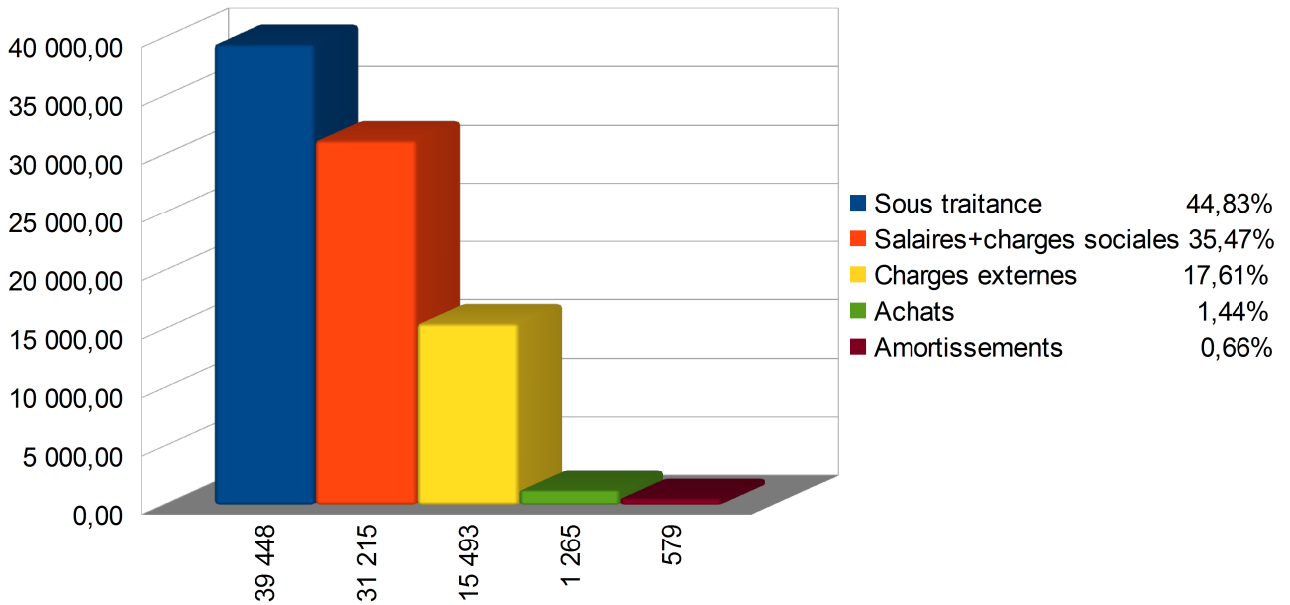
Provenance géographique



Produits activités MJC
85 025,71 €

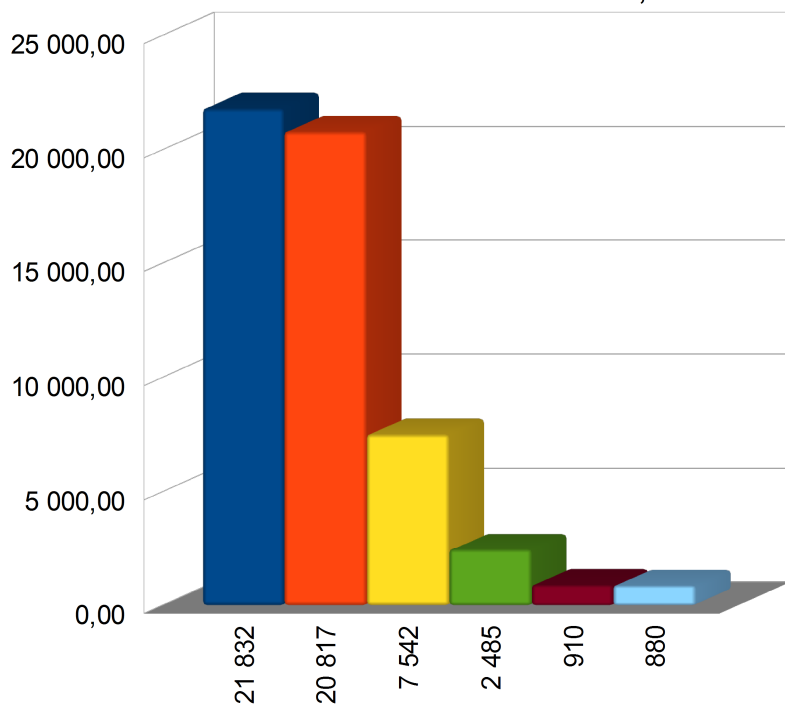


Charges activités MJC
87 999,72€



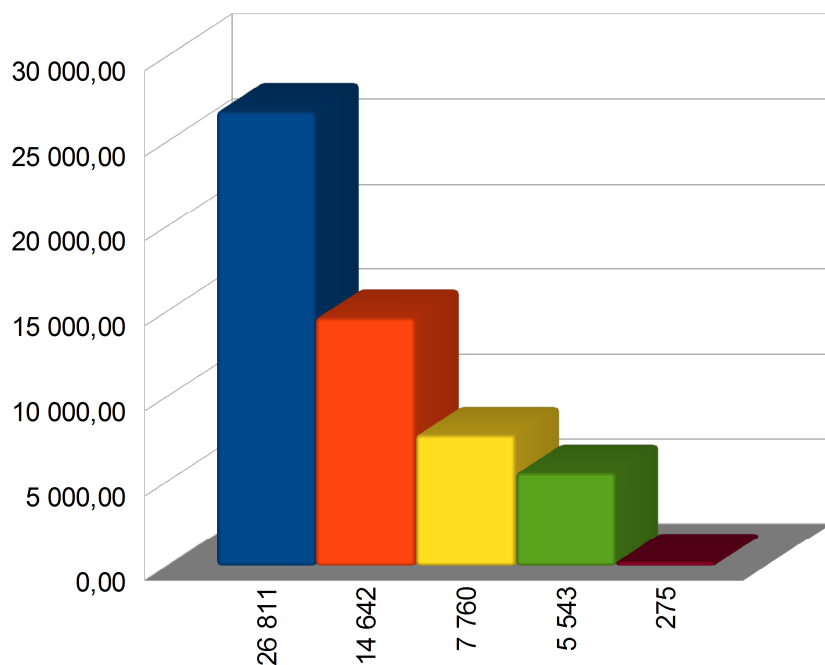
Déficit -2 974,01 €

Produits Actions Jeunes 54 465,87€



Subv. Cte Agglomération	40,08%
Prestation CAF	38,22%
Activités	13,85%
Produits divers	4,56%
Cotisations	1,67%
Subv diverses	1,62%

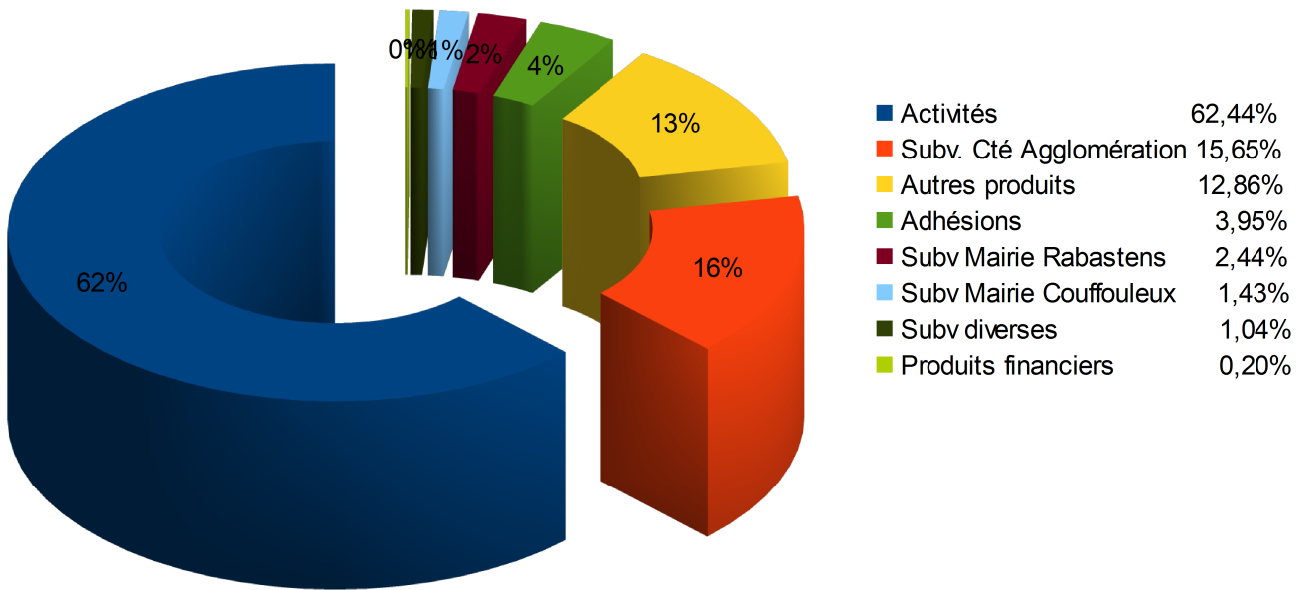
Charges Action Jeunes 55 030,88€



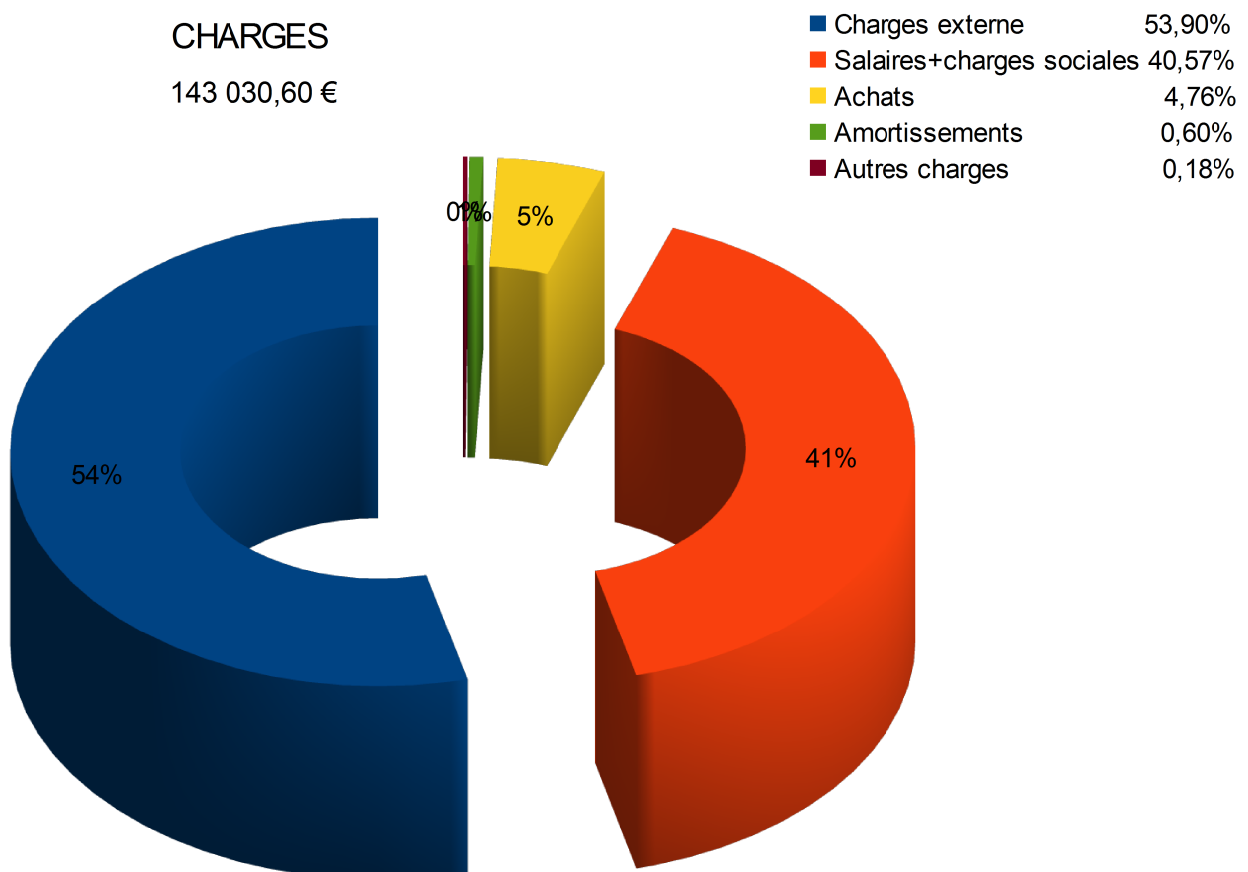
Salaires+charges sociales	48,72%
Sous traitance	26,61%
Charges externes	14,10%
Achats	10,07%
Amortissements	0,50%

Déficit -565,01 €

PRODUITS
139 491,58 €



CHARGES
143 030,60 €



Déficit -3 539,02 €

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES D'EXPLOITATION	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017		PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	
ACHATS DE MARCHANDISES	6 807,75	7 323,19	-7,04%	VENTES DE MARCHANDISES	1 303,07	1 959,70	-33,51%
ACHATS	6 807,75	7 323,19		VENTES ACTIVITES	1 303,07	1 959,70	
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	77 086,86	76 186,20	1,18%	PRODUCTION VENDUE BIENS ET SERVICES	85 790,72	81 717,10	4,99%
CHAUFFAGES	939,60	649,20		COTISATIONS ACTIVITES	85 790,72	81 717,10	
FOURNITURES DIVERSES	799,06	995,95		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	28 681,00	29 289,00	-2,08%
FOURNITURES BUREAU	951,72	1 344,12		SUB. COUFFOULEUX	1 200,00	1 200,00	
SOUS TRAITANCE GENERALE	54 089,94	54 850,97		SUB. COUFFOULEUX PARADE	800,00	800,00	
LOCATIONS	1 701,50	2 878,66		SUB. COUFFOULEUX ESPACE ADOS			
EN/S/BIENS MOBILIERS	1 148,46	0,00		SUB. RABASTENS	2 400,00	2 400,00	
MAINTENANCE	123,24	155,76		SUB. RABASTENS PARADE	1 000,00	1 000,00	
ASSURANCE	1 484,01	1 484,01		SUB. RABASTENS ESPACE ADOS			
DOC. GENERALE				SUB. CTE AGGLOMERATION	21 832,00	21 909,00	
HONORAIRES		730,00		SUB. SECOURS POPULAIRE			
CATALOGUES & IMPRIMES	496,20	484,26		SUB. FDMJC PARADE	300,00	500,00	
DONS	83,00			SUB. FDMJC MANIFESTATIONS			
DEPLACEMENT MISSIONS RECEPTIONS	10 307,93	7 345,36		SUB. FDMJC ESPACE ADOS	300,00	300,00	
TELEPHONE	543,90	525,08		SUB. MMA			
TIMBRES	127,60	80,85		SUB. MSA ESPACE ADOS	580,00		
FRAIS SUR EFFETS	256,22	246,88		SUB. DONS DIVERS	119,00	1 030,00	
COTISATIONS	3 273,48	3 732,10		SUB. CONSEIL REGIONAL			
PART.EMPLOYE FORMATION	761,00	683,00		SUB. CAF			
SALAIRES ET TRAITEMENTS	40 990,00	34 609,21	18,44%	SUB. CAISSE EPARGNE	150,00	150,00	
SALAIRES	40 990,00	34 609,21		SUB. GROUPAMA			
PERSONNEL EXTERIEUR				AUTRES PRODUITS	23 444,56	62 555,18	-62,52%
CHARGES SOCIALES	17 036,33	14 665,59	16,17%	ADHESIONS	5 506,54	5 398,50	
CHARGES SOCIALES	16 916,57	14 547,99		COT. ESPACE ADOS	910,30	2 159,56	
MEDECINE DU TRAVAIL	119,76	117,60		COT. ESPACE ADOS HORS COMMUNE			
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX				DONS BENEVOLES	146,00		
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	853,27	961,07	-11,22%	MISE A DISPOSITION PERSONNEL		45 264,28	
AMORTISSEMENT MOBILIER	853,27	961,07		PRODUITS DIVERS	648,31	1 010,10	
AUTRES CHARGES	256,39	45 824,60	-99,44%	TRANSFERTS CHARGES FILLON	3 330,28	4 262,03	
DROITS D'AUTEURS	91,59	140,32		TRANSFERTS CHARGES UNIFORMATION	12 903,13	4 460,71	
CHARGES DIVERSES	164,80	420,00		PRODUITS DES VALEURS MOBILIERES	272,23	236,08	15,31%
MISE A DISPOSITION PERSONNEL		45 264,28		INTERETS LIVRET A	272,23	236,08	
TOTAL DES CHARGES	143 030,60	179 569,86	-20,35%	TOTAL DES PRODUITS	139 491,58	175 757,06	-20,63%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	97 897,00	99 697,00		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	97 897,00	99 697,00	
MISE A DISPOSITION GRATUITE DES LOCAUX	32 205,00	32 205,00		PRESTATIONS EN NATURE	32 205,00	32 205,00	
MISE A DISPOSITION GRATUITE ELECT. EAU	2 080,00	2 080,00		PRESTATIONS EN NATURE	2 080,00	2 080,00	
MEMBRES ACTIFS BENEVOLES	63 612,00	65 412,00		BENEVOLAT	63 612,00	65 412,00	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	240 927,60	279 266,86		TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	237 388,58	275 454,06	
DEPENSES REALISEES A RABASTENS COUFFOULEUX	23 136,37	21 712,00		EXEDENTS OU DEFICITS	-3 539,02	-3 812,80	-7,18%

BILAN

BILAN - ACTIF	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017		BILAN - PASSIF	Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 986,58	2 839,85		FONDS ASSOCIATIF	41 662,19	45 474,99	-8,38%
MOBILIER DEJA ACQUIS	23 317,52	23 038,57		FONDS ASSOCIATIF (Reserves)	41 662,19	45 474,99	
MOBILIER DE L'ANNEE		278,95		RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 539,02	-3 812,80	
AMORT, MOBILIER DEJA ACQUIS	-21 330,94	-20 198,72		EXEDENTS OU DEFICITS	-3 539,02	-3 812,80	
AMORT, MOBILIER DE L'ANNEE		-278,95		DETTES FOURNISSEURS	10 608,20	6 997,02	
AUTRES CREANCES	14 651,00	12 142,75		FOURNISSEURS	10 608,20	6 997,02	
FOURNISSEURS		576,00		DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 741,82	8 870,06	
PRODUIT A RECEVOIR	14 651,00	11 566,75		PERSONNEL	97,82	2 022,08	
DISPONIBILITES	67 921,41	102 553,47		URSSAF	2 644,00	4 933,04	
CAISSE EPARGNE	16 045,90	70 335,39		CAISSE DE RETRAITE		1 426,21	
LIVRET A	47 193,97	26 921,74		HARMONIE MUTUELLE		92,19	
BANQUE BPTO		5,43		UMT PREVOYANCE		396,54	
CREDIT AGRICOLE	4 259,60	4 618,99		AUTRES DETTES	2 472,80	3 430,40	
CAISSE	421,94	671,92		CHARGES A PAYER	2 472,80	3 430,40	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	760,00	0,00		PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31 373,00	56 576,40	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	760,00			PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31 373,00	56 576,40	
TOTAL ACTIF	85 318,99	117 536,07		TOTAL DETTES	85 318,99	117 536,07	

BUDGET PREVISIONNEL 2019

CHARGES D'EXPLOITATION	Prévision 2019	PRODUITS D'EXPLOITATION	Prévision 2019
ACHATS DE MARCHANDISES	6 158,00	VENTES DE MARCHANDISES	1 400,00
ACHATS	6 158,00	VENTES ACTIVITES	1 400,00
AUTRES ACHATS & CHARGES EXTERNES	73 462,00	PRODUCTION VENDUE BIENS ET SERVICES	96 800,00
CHAUFFAGES	930,00	COTISATIONS ACTIVITES	96 800,00
FOURNITURES DIVERSES	780,00	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	29 162,00
FOURNITURES BUREAU	920,00	SUB. COUFFOULEUX	1 200,00
SOUS TRAITANCE GENERALE	50 885,00	SUB. COUFFOULEUX PARADE	800,00
LOCATIONS	1 780,00	SUB. MAIRIE GRAZAC	500,00
EN/S/BIENS MOBILIERES	800,00	SUB. RABASTENS	2 400,00
MAINTENANCE	120,00	SUB. RABASTENS PARADE	1 000,00
ASSURANCE	1 480,00	SUB. CTE AGGLOMERATION	21 832,00
DOC, GENERALE	0,00		
HONORAIRES	0,00	SUB. DONS	100,00
CATALOGUES & IMPRIMES	250,00	SUB. FDMJC PARADE	300,00
DONS	80,00	FDMJC ESPACE ADOS	300,00
DEPLACEMENT MISSIONS RECEPTIONS	10 620,00	SUB. CAISSE EPARGNE	150,00
TELEPHONE	545,00	MSA ESPACE ADOS	580,00
TIMBRES	127,00	SUB. CAF	
FRAIS SUR EFFETS	265,00		
COTISATIONS	3 100,00		
PART. EMPLOYE FORMATION	780,00		
SALAIRES ET TRAITEMENTS	41 530,00		
SALAIRES	41 530,00		
CHARGES SOCIALES	17 476,00		
CHARGES SOCIALES	17 356,00		
MEDECINE DU TRAVAIL	120,00		
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX			
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	790,00	AUTRES PRODUITS	11 809,00
AMORTISSEMENT MOBILIER	790,00	ADHESIONS	6 500,00
		COTISATIONS ACTION JEUNES	1 800,00
AUTRES CHARGES	35,00		
DROITS D'AUTEURS	0,00	MISE A DISPOSITION PERSONNEL	
CHARGES DIVERSES	35,00	PRODUITS DIVERS	150,00
		TRANSFERT CHARGES FILLON	3 359,00
MISE A DISPOSITION PERSONNEL		TRANSFERTS CHARGES UNIFORMATION	
		PRODUITS DES VALEURS MOBILIERES	280,00
		INTERETS LIVRET A	280,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	139 451,00	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	139 451,00

Assemblée Générale de la MJC de

RABASTENS

Le 23 mars 2019

Rapport de la vérification des comptes

Exercice comptable du 01/01/2018 au 31/12/2018

Rapport à l'assemblée générale de la MJC de RABASTENS sur le contrôle des comptes de l'exercice 2018.

Monsieur le président,

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui m'a été confié lors de la dernière assemblée générale j'ai procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice 2018.

Pour mémoire

- Je suis extérieur à la MJC et totalement indépendant.
- Je ne suis pas chargé de vérifier l'opportunité de la dépense mais sa sincérité et sa régularité.

J'ai procédé par sondages et non par vérification de toutes les opérations, l'objectif étant d'obtenir l'assurance raisonnable qu'aucune anomalie significative ne figure dans les comptes.

Je donc constaté que le bilan ainsi que le compte des pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointage, les rapprochements bancaires, et la présence des pièces justificatives correspondantes pour chaque opération vérifiée attestent de l'exactitude et de la sincérité de la comptabilité.

En conséquence, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux responsables.

RABASTENS le 23 mars 2019

Serge MARTEL

